

**Rapport sur la sélection d'embauche pour le poste de secrétaire permanent à l'AGECVM  
pour les sessions A22-H23**

**Comité de sélection (T.C. [H22-03](#), 30 mars 2022) composé de  
Xavier Courcy-Rioux, Secrétaire Générale  
Émile Jean, Responsable aux Affaires internes  
Ari Pelletier, Représentante des comités thématiques  
Pascale Thivierge-, Représentant des comités de concentration**

**Rapport rédigé  
Par  
Xavier Courcy-Rioux, Secrétaire Général**

**Rapport présenté à  
Table de concertation H22-05, 04 mai 2022**

**Cégep du Vieux Montréal  
Mardi le 03 mai 2022**



Le Comité de sélection a procédé à un premier tri, après avoir reçu 15 (quinze) candidatures, par l'envoi d'un questionnaire portant sur l'Association étudiante et sur le Cégep du Vieux Montréal. Seulement 8 (huit) candidat.e.s ont répondu à ce questionnaire, 4 ont passé une entrevue, et une, à l'extérieur du pays, a répondu à un questionnaire d'embauche.

Les entrevues ont eu lieu, en présence, ces vendredi 29 avril et mardi 03 mai 2022. À l'issue du processus d'embauche, vous trouverez plus bas la liste de rappel pour l'embauche des étudiant.e.s permanent.e.s.

Pour la sélection de la permanence, nous nous sommes basés sur les critères suivants, sans ordre précis :

- L'autonomie et les aptitudes pour combler le poste, la connaissance de certains logiciels, l'expérience administrative et comme réceptionniste etc.
- La connaissance de l'AGECVM, des instances, des mandats et des dossiers en cours.
- La facilité à communiquer, compte tenu des fonctions d'accueil relatives au poste
- Réaction face à des situations précises et face aux mouvements étudiants

Voici la liste de rappel élaborée par le Comité de sélection :

1. Gabriel Roy
2. Philomène Lemieux
3. Maëlle Charlebois
4. Miriam Taha

Après approbation par la T.C.H22-05, selon la charte, selon le nombre de postes à combler (trois en l'occurrence), des étudiant.e.s seront choisi.e.s par le Bureau exécutif selon les besoins du secrétariat, dans l'ordre de la liste de rappel, engagé.e.s pour débiter dès le lundi 22 août 2022, date de la rentrée de session, puis présenté.e.s pour entérinement à la Table de Concertation à la session A22-01, du 07 septembre 2022.